Procédure de connexion Wi-Fi invité

Prérequis

Chaque code d'accès est individuel et nominatif, il ne doit pas être partagé.

L'utilisation de votre code d'accès implique l'acceptation de la Charte régissant l'usage du Système d'Information de l'INU Champollion consultable avant l'authentification sur le portail captif Wi-Fi. L'utilisateur est responsable, en tout lieu, de l'usage qu'il fait du système d'information auquel il a accès. Il a une obligation de réserve et de confidentialité à l'égard des informations et documents qu'il produit ou auxquels il accède. Cette obligation implique le respect des règles d'éthique professionnelle et de déontologie.

Le code d'accès (code Wi-Fi invité) est délivré par la Direction du Système d'Information et des Usages du Numérique de l'INU Champollion. L'accès devient valable dès sa première utilisation et reste actif pendant la durée définie lors de la demande.

L'accès Wi-Fi invité passe par un portail captif : c'est simplement une page web qui s'affiche avant de pouvoir utiliser Internet. Le portail captif est comme un sas à l'entrée du Wi-Fi : vous êtes connecté au réseau, mais vous devez passer par cette page avant d'être autorisé à aller sur Internet.

Procédure de connexion

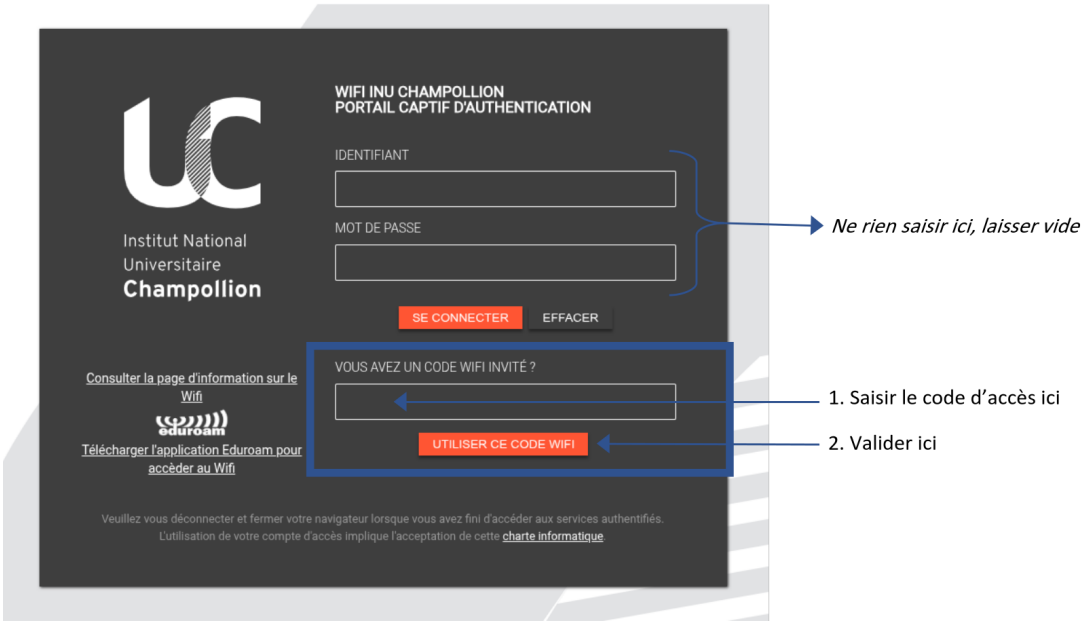
1. Connexion au Wi-Fi

Sélectionner le réseau wifi **"Wifi-INUC"** et s'y connecter : aucun mot de passe nécessaire à cette étape.

2. Ouvrir un navigateur web (Firefox ou autre)

Une redirection automatique vers la page d'authentification permettant de saisir le code Wi-Fi invité devrait s'effectuer. Si cette redirection ne se fait pas automatiquement, vérifiez que l'adresse saisie dans le navigateur utilise bien en *http* et non en *https*. Selon le navigateur utilisé, une connexion en *https* peut empêcher la redirection vers la page d'authentification. Sur certains navigateurs, un bandeau peut également apparaître en haut de la page pour vous proposer d'accéder directement à la page d'authentification nécessaire pour se connecter au réseau.

3. Page d'authentification



Une fois l'authentification validée, l'accès à Internet est fonctionnel. Après 1 heure d'inactivité, une nouvelle authentification est nécessaire pour rétablir l'accès à Internet. De même, après 8 heures d'accès, une nouvelle authentification est requise, même en l'absence d'inactivité.